

SUBDÉLÉGATION DE POUVOIRS CCID 93 – SEINE-SAINT-DENIS

Vu la délégation de pouvoirs, ci-annexée, accordée le 2 janvier 2019 par Monsieur Stéphane FRATACCI, Directeur général de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de France (CCIR),

Je soussigné, M. Daniel RAMAGE, Directeur général délégué départemental de la CCID 93, donne, dans les mêmes termes subdélégation de pouvoirs à Mme Anne GALITZINE, en qualité de Directrice adjointe, qui l'accepte, à l'effet d'assurer pendant mes absences de la Région Ile-de-France et d'éventuels congés, la sécurité et la sûreté des personnes et des biens dans l'immeuble du 191 avenue Paul Vaillant Couturier, 93000 Bobigny.

Le subdélégué déclare avoir une parfaite connaissance des droits et obligations qui résultent de la délégation de pouvoirs susvisée, consentie par M. Stéphane FRATACCI, Directeur général de la CCIR, et qui lui sont transférés à compter de ce jour dans les domaines ci-dessus précisés.

Fait à Paris, le 2 janvier en un exemplaire

Le Primo-Délégué

signé

M. Stéphane FRATACCI